Assurances vie du 2e pilier, autres marchés financiers, règles de conduite supplémentaires et spécificités de la législation anti-blanchiment (vie)

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de pouvoir comprendre et appliquer les sujets suivants :

- les régimes des pensions du 1er pilier ;
- les fondements juridiques et les aspects techniques et fiscaux des assurances vie du 2ème pilier ;
- les produits d'épargne d'autres machés financiers ;
- les règles de conduite supplémentaires d'application aux assurance d'épargne et d'investissement :
- les obligations spécifiques de législation anti-blanchiment (AML) d'application aux assurances vie.

RESUME

Catégorie:

- Assurances

Niveau:

Avancé

Type de formation:

E-learning - étude à distance

Prix:

- Membre: € 185.00
- Non-membre: € 210.00
- Partner BZB: € 185.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **9h** général
- Assurances: **9h** général

PUBLIC

La formation est principalement destinée aux personnes :

- qui occupent une fonction réglementée dans la distribution d'assurances vie, en particulier les personnes :
  - en contact avec le public qui souhaitent élargir leurs connaissances de base et, le cas échéant, souhaitent se préparer à l'examen spécialisé 3.2 ;
  - dispensées d'examen par leur diplôme ;
  - qui ont obtenu une attestation de connaissance en assurance vie afin de rafraîchir et d'approfondir les connaissances acquises.
- qui occupent une fonction autre que celle de la distribution d'assurance et souhaitent s'initier aux assurances vie en général.

(Connaissances professionnelles requises conformément aux articles 13 et 14 de l'arrêté royal du 18 juin 2019

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- **1e Partie :** Le 1er pilier : la pension légale
  - Les conditions de la retraite
  - Les trois régimes de retraite classiques
- **2è Partie :** Les assurances vie du 2ème pilier
  - Pensions complémentaires souscrites par les indépendants : PLCI et CPTI
  - Les engagements de pension collectifs et leur fiscalité
  - Les engagements individuel de pension
  - Comparaison de la fiscalité ECP-EIP-PLCI
  - La pension libre complémentaire pour les travailleurs salariés (PLCS)
- **3è Partie** : Autres marchés financiers
  - Les assurances épargne des braches 21 et 26 comparés aux produits d'épargne bancaire
  - Les planificateurs financiers indépendants
- **4è Partie :** Les règles de conduite supplémentaires pour les produits d'épargne et d'investissement
- **5è Partie :** Spécificités de la législation anti-blanchiment
  - Le cadre légal
  - Les responsables internes
  - L'obligation de vigilance constante
  - Les indicateurs de blanchiment
  - L'obligation de communication à la CTIF et la procédure

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée**: 9 heures
- **Nombre de pages syllabus :** +- 73 pages
- **Heures de recyclage :** Chaque module comprend un test en ligne composé de questions à choix multiples. Les heures de recyclage ne sont accordées que si vous réussissez ce test. Si vous l'échouez (résultat inférieur à 60 %), les heures de recyclage ne seront pas accordées pour ce module. Nous vous recommandons donc de ne passer le test que lorsque vous êtes sûr de maîtriser la matière.

MÉTHODOLOGIE

Un **« e-learning - étude à distance »** est un auto-apprentissage à 100 %. Il s'agit d'une forme d'apprentissage dans laquelle le participant traite individuellement, à son propre rythme, du contenu d'apprentissage qui est proposé sous la forme d'un syllabus rédigé par le formateur. Celui-ci est proposée au format numérique (PDF) via la plateforme d'apprentissage MyFA, éventuellement complété par une plateforme d'exercice.

Matériel didactique :

- Syllabus
- Questions d'entraînement